

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 100

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vingt à trente ans, qui est l'époque où les influences de dehors s'impriment le plus fortement, j'entends l'influence du fiancé, du mari, sans oublier, pour notre héroïne, celle de l'amant.

Cette étude, qu'on a voulu faire aussi objective que possible, nous a semblé nécessaire, parce que le livre qui en est l'objet a eu un retentissement énorme. Qu'on songe qu'il en est à sa vingtième édition! Il est bon, au moment où les femmes du monde entier cherchent à prendre une conscience plus nette de leur valeur morale, de leur dignité sociale, qu'on sache qu'elles n'approuvent pas n'importe quel genre de littérature ou d'art féminin, et que, pas plus les femmes que les hommes écrivains ne doivent impunément entrer en complicité avec les plus bas instincts de leurs lecteurs.

On a tenté de refaire « *Bérénice* », mais la « *Princesse de Clèves* » n'a pas été refaite.

JEANNE BERTRAND.

B. DANGENNES: *La jeune fille et l'émancipation*. Editions Nilsson. (Paris, 1 vol.)

Etabli sur d'excellentes bases féministes, cet aimable petit livre plein de sages conseils caractérise bien l'évolution nécessaire de la jeune fille du XX^{me} siècle.

Par une solide *préparation à la vie*, c'est-à-dire le désir de se créer une personnalité, nos filles s'appliqueront à cultiver les *vertus nouvelles* et à détruire en elles ce qu'il faut extirper (dissimulation, timidité, etc.). Faisant table rase de la routine et des préjugés qui paralysent l'action fortement individuelle, dégageant peu à peu leur moi par la lutte, se familiarisant avec les idées qu'elles oseront franchement énoncer et défendre, elles n'auront plus comme but unique et seule raison d'être l'amour et le mariage. Et Mme Dangennes proposera alors à ses jeunes lectrices l'*orientation définitive* de leur vie vers les préoccupations intéressantes et les travaux féconds qui formeront les utiles citoyennes de demain!

H. P. M.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — Notre Société a eu son assemblée générale le samedi 3 juillet, à Lausanne. La plus grande partie de la séance fut consacrée à l'étude d'un projet de révision des statuts. Plusieurs groupes suffragistes s'étant fondés dans le canton ces dernières années, il était indiqué de transformer l'Association en une Fédération de groupes administrativement autonomes. Dorénavant, l'Association cantonale vaudoise pour le Suffrage féminin sera dirigée par un Comité composé de délégués de tous les groupes. L'assemblée générale sera transformée en une assemblée générale de délégués où les groupes seront représentés proportionnellement à leur effectif. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée en automne pour nommer la présidente de l'Association. — L'ordre du jour du 3 juillet était si chargé que le rapport sur l'assemblée générale suisse et le compte-rendu du Congrès prévus pour ce jour-là, n'ont pu être entendus et ont été renvoyés à l'assemblée d'automne.

L. D.

NEUCHÂTEL. — L'Union féministe pour le Suffrage a tenu son assemblée annuelle le 19 mai. L'activité de la Société s'est plutôt repliée sur elle-même cette année, après s'être beaucoup dépensée au dehors au cours de l'exercice précédent. Toutefois, c'est elle qui a organisé, le 6 novembre 1919, l'assemblée populaire qui a été la plus imposante de toutes les manifestations qui ont eu lieu dans le canton à propos de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. M. Graber, conseiller national, et M. le professeur Rappard, de Genève, y ont pris la parole, sous la présidence de M. O. de Dardel, conseiller national. — En février, Mme Fatio-Naville est venue de Genève nous parler de Joséphine Butler, en faveur de laquelle elle a ranimé une vénération qu'il appartient aux suffragistes de maintenir. — En mai, Mme Jacottet a entrepris un public spécial, les « bourgeois », de leur devoir de faire leur part du travail suffragiste. Elle y a mis une ardeur, un enthousiasme communicatifs. — Trois thés suffragistes nous ont donné l'occasion d'entendre Mlle Vogel, de Berne, faire l'histoire du suffrage en Suisse; Mlle Büchler, racontent les efforts des suffragistes en Ar-

gentine; Mlle Chenevard, discuter avec grâce et profondeur sur: *Féminisme et Féminité*. — Une série d'exercices pratiques de présidence et de discussion ont été très goûtés. Un cours d'instruction civique pour femmes a été fait par Mlle M. de Perregaux, sous les auspices de l'U. F. S. — L'U. F. S. s'est intéressée aux différentes élections et votations fédérales. M. de Maday a exposé en assemblée générale le mécanisme du projet de loi sur les conditions du travail.

— Le Cercle Féminin, qui comprend maintenant un restaurant féminin, sert de local à différentes sociétés, entre autres aux Eclaireuses.

— Un membre de l'U. F., Mme Guibser, a pris l'initiative de créer un comité pour la création d'une salle de commune sans alcool.

L'U. F. y est représentée, ainsi que dans différents comités locaux, comme celui du Bureau d'orientation professionnelle. Son affiliation à plusieurs associations nationales continue de la mettre en relation avec différents mouvements sociaux (antialcoolisme, Pro Jeunesse, etc.) La tâche ne fait que grandir. L'augmentation de la cotisation, portée à fr. 5, y aidera dans une certaine mesure.

— Le 28 juin, l'assemblée générale a entendu les rapports, forcément très brefs et très concis, de Mlle Rigaud, M. de Maday, Mlle Porret, sur le Congrès International. De nombreuses projections ont illustré cet exposé.

E. P.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — Office central des Apprentissages. — Le premier rapport sur l'activité de cette utile et jeune institution, fondée au printemps 1919, sur l'initiative de l'Union des Femmes et de quelques autres Sociétés genevoises, vient de paraître, et nous en extrayons à l'intention de nos lecteurs les quelques détails suivants:

Pendant les six premiers mois de son existence, deux secrétaires se partageaient la triple tâche assignée à l'Office, soit: orientation professionnelle, renseignements, et placement; mais, en novembre, M. Bonifas était obligé, pour raison de santé, de renoncer à son travail, et depuis lors, Mlle Guibert a assumé seule la lourde fonction de s'occuper des jeunes garçons aussi bien que des jeunes filles, fonction qu'elle remplit à la satisfaction générale. Son travail en ce qui concerne l'orientation professionnelle est grandement facilité par une étroite collaboration avec l'Institut Rousseau, quoique l'on puisse relever, hélas! que, lorsque des parents ou des enfants se sont mis dans la tête de choisir tel métier, tout ce qu'on pourra leur dire sur l'inaptitude intellectuelle, morale ou physique du sujet à exercer ce métier reste absolument lettre morte! La documentation à recueillir pour pouvoir fournir des renseignements circonstanciés aux intéressés a constitué le gros travail de début du Secrétariat, car rien n'existait à peu près encore dans cet ordre de choses, il a fallu tout créer de toutes pièces. Actuellement, et grâce à l'extrême obligeance des personnalités compétentes consultées, un fichier a pu être établi, portant sur 45 métiers, dont la secrétaire est ainsi à même d'indiquer les conditions et la durée de l'apprentissage, les salaires, les conditions de travail, etc. Les demandes les plus variées sont faites: les uns arrivant avec l'idée très nette de trouver un métier où avant tout l'on gagne de l'argent, et se préoccupant infiniment plus d'un gros salaire immédiat que d'une carrière où l'enfant a beaucoup plus de chance de devenir un parfait ouvrier. D'autres, au contraire, se laissent embarrasser par des questions de détail, et viennent demander des avis sur la manière de faire un contrat d'apprentissage, le droit de le rompre, le moyen d'améliorer un salaire jugé insuffisant... Nombre de fois aussi sont venues demander aide et conseil des femmes comme celles auxquelles avait beaucoup pensé l'Union des Femmes en créant l'Office: femmes que le changement des conditions économiques de la vie oblige maintenant à chercher un gagne-pain, et qui n'ont aucune préparation professionnelle. Ces cas-là sont les plus difficiles, et il faudrait pouvoir posséder un fonds de réserve qui permettrait à ces malheureuses de vivre en attendant qu'elles aient appris un métier, car sauf le machinal travail de fabrique, qui ne s'apprend pas et où l'on gagne tout de suite, dans quelle carrière peut-on s'improviser travailleuse quand on ne sait rien? — Le placement des apprentis et apprenties se fait de concert avec la Chambre de Travail, l'organisme officiel; durant cette première année, l'Office en a placé pour son compte une trentaine. — Pour intéresser au travail de l'Office le personnel enseignant des écoles primaires, qui est à même d'exercer une si grande influence sur les élèves des derniers degrés en les engageant à choisir une profession, des visites d'usines et d'ateliers ont été organisées par le secrétariat, notamment dans de grandes usines de métallurgie, d'ébénisterie, etc., qui ont eu plein succès, et auxquelles a été invité parfois à se joindre le public des conférences: *Quelle profession choisir pour nos filles*, dont la série avait été organisée par l'Union des Femmes. L'Office pour son compte n'a fait donner qu'une seule conférence sur les métiers masculins. — Ajoutons encore que le Secrétariat a dû être transféré à la Tacomerie, le local primitivement prêté par l'Union des Femmes étant devenu insuffisant. Les affichages, envois de prospectus à des parents dont les enfants vont quitter l'école, et dont la liste a été fournie par le Département de l'Instruction publique, ont en effet beaucoup contribué à faire connaître l'Office. N'oublions pas que celui-ci, qui a pu être créé, grâce au

fonds de *Pro Juventute* pour 1919, reçoit d'autre part des subventions de l'Etat et de plusieurs communes, des allocations de diverses Sociétés, et que toute personne s'intéressant à son travail peut devenir membre auxiliaire en payant une cotisation annuelle de 2 fr. Un comité de 22 personnes, représentant les milieux pédagogiques, professionnels, sociaux et philanthropiques de Genève, est chargé de l'administration de l'Office.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

- D^r EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.
- M^{me} SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le rôle moral du suffrage féminin*, 1 brochure : 30 centimes.
- A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*, 1 brochure : 20 centimes.
- D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure*, 1 brochure : 20 centimes.
- Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*, 1 broch. : 40 centimes.
- Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*, 1 broch., 20 cent.
- L. BRIDEL : *Questions féministes*, 1 brochure : 50 centimes.
- Emilie GOULD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*, 1 broch. : 25 cent.
- Id. *A travail égal, salaire égal*, 1 broch. : 30 centimes.
- Id. *Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (1820-1906)*, 1 brochure : 60 centimes.
- L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*, 1 broch. : 20 centimes.
- L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*, 1 broch. : 25 centimes.
- Le Suffrage des Femmes en pratique*, 1 vol. : 1 fr. 80.
- Jus Suffragii*, numéro spécial du Congrès (avec nombreux portraits), Edition anglaise. Le N° : 1 franc.
- Pourquoi nous demandons le droit de vote*. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr.; le cent : 1 fr.
- Un message suffragiste du Président Wilson*, 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.
- Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918*. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 ct.; le cent : 80 ct.
- La Femme et la Constitution genevoise*, 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.
- Carte postale avec pensées suffragistes*, La douz. : 25 centimes.
- Carte postale suffragiste illustrée* : 10 centimes l'une.
- Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*, 1 broch. : 10 centimes.
- H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*, 1 broch. : 20 ct.; les 10 : 1 fr. 50.
- F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein; Et nous?; Des arguments neufs, s. v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.
- Id. *La Ligue des femmes de bonne volonté*, 1 br. : fr. 1.60.
- A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*, 1 vol. : 3 fr. 50.
- Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*, 1 brochure : 75 centimes.
- Gewerbliche Frauenarbeit in der Schweiz*. Enquête faite par l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 1 vol. avec tabl. fr. 1.25.
- A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*, 1 broch. : 50 centimes.
- E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 broch. : 10 centimes.
- M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*, 1 brochure : 10 centimes.
- La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*, 1 brochure : 25 centimes.
- Clichés pour projections lumineuses* : Série A : Le travail de guerre des femmes anglaises (25 clichés); série B : Portraits de suffragistes anglais (5 clichés). Location des deux séries : 10 fr.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

- à Genève : Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.
- à Lausanne : Bureau de tabac Champod-Butte, pl. de l'Ours.
- à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.
- à Berne : Librairie Francke, Bubenbergplatz, 7.
- à Fribourg : Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare.
- à Montreux : Librairie française, avenue du Kursaal.
- à Clarens : Papeterie Lecoultré-Seitz.
- à Territet : Librairie Heinisch.
- à Leysin : Librairie du Mont-Blanc.
- Librairie des Frères.
- à Moudon : Librairie Steck, rue du Temple.
- à Château d'Oex : Librairie-papeterie Ingold.
- à Nyon : Librairie Chapallaz.

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Etienne-Dumont

La bibliothèque est ouverte le lundi, mardi et vendredi, de 10 h. à midi et de 3 h. à 5 h.

Le Secrétariat des Intérêts féminins et le Bureau de Placement sont fermés à partir du 1^{er} juillet.

Le local tout entier sera fermé du 1^{er} au 15 Août.

Spécialité de Chocolats des premières Marques
THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

M^{lle} C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

INSTITUT SPÉCIAL POUR JEUNES FILLES KLOSTERS (Grisons)

Ecole ménagère et pédagogique

Cours théoriques et pratiques pour former des institutrices de jardins d'enfants et d'écoles enfantines. Occasion d'apprendre le bon allemand. Tous les cours sont donnés par des maîtresses diplômées. Commencement du semestre pour les élèves régulières : 20 avril et 20 septembre. Entrée à toute époque pour jeunes filles ne se proposant pas de subir l'examen.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Repas par abonnements à fr. 1.10 et 60 ct.

Salon de lecture. — Journaux.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10